

# Aubenas - Pont de Labeaume - Joyeuses

## Atelier Pêche Nature 2018



AAPPMA : Ardèche-Lignon - L'Hameçon d'Aubenas – Beaume-Drobie

Animateurs : Julien ROCHETTE – François BIETRY

Coordinateur : Bertrand Simon - 06 16 29 87 35 – [bsimon.apn@free.fr](mailto:bsimon.apn@free.fr)

Technique de pêche : Pêche aux appâts naturels et mouche

<https://www.peche-ardeche.com/atelier-peche-nature-ardeche.html>



Niveau : Découverte - Perfectionnement – APN2

Age : De 11 à 15 ans – Limité à 7 participants

Programme :

Date	Lieu de rendez-vous	Horaire	Programme
Dimanche 18 Mars	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Rond- point de Ponson  <b>Prévoir Pique-nique</b>	9h00 17h00	<b>Présentation générale</b> : préparation du matériel, les nœuds, gestuelle avec canne à toc et consignes de sécurité.
Dimanche 25 Mars		9h00 17h00	<b>Pêche active</b> : révision des nœuds, analyse des postes, placement du pêcheur, réglage de la plombée, détection de la touche.
Samedi 7 Avril		9h00 17h00	<b>Pêche active</b> : choix de l'appât, affinage de la dérive, ferrage, combat du poisson, mise à l'épuisette et relâché, évaluation en autonomie par binôme.
Jeudi 10 Mai		9h00 17h00	Approche de la pêche en nymphe et mouche noyée, sur l'utilisation des différents bas de ligne pour la mouche sèche.
Samedi 26 Mai		9h00 17h00	Approche de la pêche en eaux vives et pêche en autonomie par binôme.
Samedi 16 Juin		9h00 17h00	Approche de la pêche en nymphe et mouche noyée sur les barbeaux

L'animation sera annulée en cas de très mauvais temps.

**Inscription** : 120€ pour l'ensemble des 12 demi-journées. L'ensemble du matériel de pêche est fourni.

La carte de pêche annuelle de l'Ardèche est obligatoire

L'enfant devra être équipé d'une paire de cuissardes si possible.

**Pour s'inscrire**, il suffit de remplir le formulaire d'inscription type, de fournir un certificat médical autorisant l'enfant à pratiquer ce sport et une attestation d'assurance extrascolaire (responsabilité civile) ainsi que le règlement (à l'ordre de « AAPPMA Ardèche-Lignon »).

Le règlement sera encaissé à partir de la première séance. En cas d'annulation de l'Atelier Pêche Nature, le règlement vous sera restitué dans son intégralité